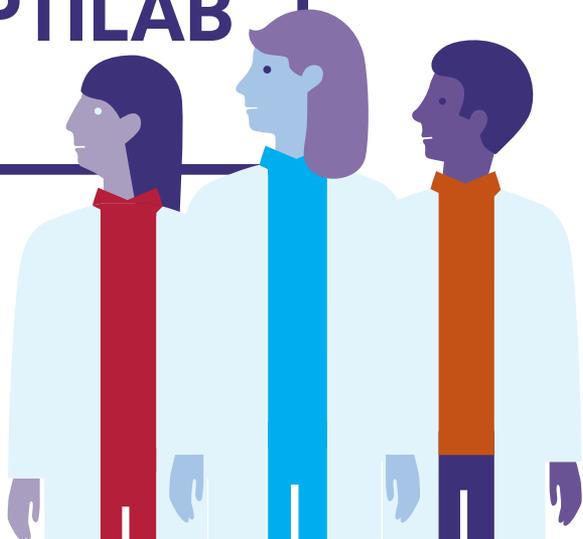


MORATOIRE SUR OPTILAB

FÉVRIER 2017



LA CSN MARQUE DES POINTS

- La CSN à la défense de l'ensemble du personnel des laboratoires
- Agir pour défendre les droits du personnel des laboratoires médicaux
- Dénoncer la détresse créée par le projet Optilab
- Des gains pour nos laboratoires médicaux



**UNE FORCE
INCONTOURNABLE**

LA CSN MARQUE DES POINTS

LA CSN À LA DÉFENSE DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DES LABORATOIRES

Le 2 février, le comité relatif à la main-d'œuvre en technologie médicale a poursuivi ses travaux avec une troisième rencontre avec la partie patronale. Ce comité permet la défense des intérêts des salarié-es de laboratoire appartenant à toutes les catégories d'emplois du réseau de la santé.

Les rencontres que nous avons eues au cours des derniers mois avec des salariés de différents laboratoires nous ont permis de soulever plusieurs questions et de partager plusieurs préoccupations en lien avec l'implantation du projet Optilab.

Nous constatons que la partie patronale est plus attentive que jamais aux différents problèmes que nous lui présentons. Lors de la rencontre du 2 février dernier, nous avons surtout mis l'accent sur les changements d'employeur qui arrivent à grands pas et qui occasionnent plusieurs difficultés liées à la période de changement d'allégeance syndicale.



AGIR POUR DÉFENDRE LES DROITS DU PERSONNEL DES LABORATOIRES MÉDICAUX

Au cours de la dernière rencontre, nous avons soulevé le problème des salarié-es de la liste de rappel qui n'ont pas reçu d'avis de changement d'employeur. Pour ces travailleuses et travailleurs, il est de mise de négocier des ententes de transfert pour ceux et celles qui souhaitent continuer à œuvrer dans les laboratoires de biologie médicale.

À cet égard, il semble que les interventions des syndicats conjuguées à la pression exercée au plan national aient porté leurs fruits, car de nombreuses négociations locales ont débuté au cours des dernières semaines. Par contre, nous avons sensibilisé la partie patronale sur le fait que les nouvelles accréditations syndicales seront constituées au mois de mars, ce qui laissera très peu de temps aux nouveaux syndicats pour négocier avant l'échéance du 1^{er} avril. Nous serons prêts, mais les employeurs devront également l'être! La question de la reconnaissance de l'ancienneté a aussi été abordée le 2 février. À ce titre, nous avons soulevé divers problèmes touchant les divers effectifs œuvrant dans les laboratoires qui ont la possibilité de travailler dans d'autres secteurs que le



MON LABO,

j'y
tiens



laboratoire, telles les agentes administratives, les aides de service, les infirmières, les infirmières auxiliaires, etc. La partie patronale s'est montrée très préoccupée d'un possible exode de ces salarié-es vers d'autres secteurs d'activité et elle s'est engagée à nous faire des suivis.

DÉNONCER LA DÉTRESSE CRÉÉE PAR LE PROJET OPTILAB

Nous avons mis en lumière l'insécurité et la détresse des technologistes médicales par rapport au nombre d'effectifs qui sera maintenu dans les laboratoires associés à la fin de l'implantation du projet Optilab. Nous avons expliqué que ces technologistes vivent avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête, ce qui leur occasionne une immense anxiété. Encore une fois, nous avons été entendus et nos préoccupations ont trouvé écho auprès de la partie patronale.

DES GAINS POUR NOS LABORATOIRES MÉDICAUX

Malgré tout, nous avons aussi appris de bonnes nouvelles lors de cette rencontre. La partie patronale nous a annoncé que les salarié-es du Grand Nord

ne seraient finalement pas touchés par les changements d'employeur au 1^{er} avril. *La Convention de la Baie-James et du Nord québécois* a été un argument supplémentaire pour inciter le MSSS à reculer dans ce dossier. De plus, pour ce qui est des salariés ayant des avantages en lien avec les régions éloignées, la partie patronale nous confirme que son intention est de maintenir les avantages prévus à la convention malgré les changements d'employeur. Ces annonces démontrent que nous pouvons obtenir des victoires contre le projet Optilab!

Nous allons de nouveau nous réunir avec la partie patronale avant le 1^{er} avril afin de poursuivre nos discussions. Nous continuons aussi le travail d'information et de mobilisation sur le terrain.

Les interventions médiatiques que nous avons effectuées ont permis de bien faire comprendre les effets désastreux que peut avoir ce projet dans sa forme actuelle, tant sur la population que sur les personnes qui œuvrent dans les laboratoires quotidiennement. Nous poursuivrons donc la lutte pour un moratoire de l'implantation du projet Optilab!



**CETTE LUTTE INCONTOURNABLE
CONTRE LE PROJET OPTILAB,
NOUS POUVONS LA REMPORTE!**

TOUS ENSEMBLE ET SOLIDAIRES!



**UNE FORCE
INCONTOURNABLE**



#forcecsn

incontournable.info